

Les enjeux de la fusion

Feuillet d'information n° 3
Ville de Saint-Nicéphore

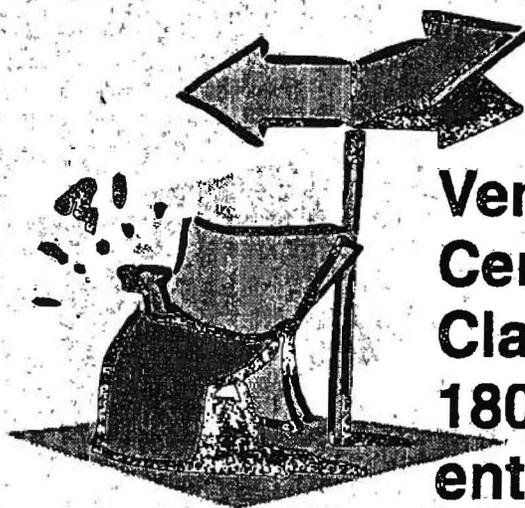
Référendum le 26 octobre 2003

Etes-vous favorable au regroupement
des territoires de ces municipalités:

Drummondville
Saint-Nicéphore
Saint-Charles-de-Drummond
Saint-Joachim-de-Courval

OUI

NON



Venez voter au
Centre de loisirs
Claude-Nault,
180 rue Lessard,
entre 9 h et 19 h.

Votre vote est important!

En raison des délais possibles de livraison par la poste, nous vous transmettons
le 3e feuillet d'information par le publisac en guise d'assurance.

Enjeux d'un **NON** au regroupement

Administration municipale

- Maintien de la proximité des services municipaux
- Augmentation possible du taux de taxes ou possibilité de réduction de services municipaux

Ressources humaines

- Négociation des contrats de travail des cadres (fin 2003)
- Négociation des conventions collectives des cols blancs (décembre 2004), des cols bleus (septembre 2005) et des pompiers volontaires (décembre 2005)

Sécurité publique

- Investissement dans la formation des 21 pompiers et l'achat d'un nouveau camion à incendie à moyen terme
- Maintien des travaux pour le brisage de glace (55 000 \$ en 2003) ou négociation d'une nouvelle entente avec Saint-Charles et Drummondville

Environnement

- Seules les personnes des zones concernées et contiguës pourront se prononcer dans le cas d'un projet d'agrandissement du site d'enfouissement
- Coûts de la mise en application du plan de gestion des matières résiduelles assumés entièrement par Saint-Nicéphore à compter de 2004

Hygiène du milieu

- renégociation en 2004 de l'entente de fourniture d'eau potable avec la Ville de Drummondville et augmentation du débit réservé
- Nouvelle entente à négocier en 2006 pour le contrôle biologique des mouches noires
- Service d'eau (52 \$ par unité pour la consommation 2003 et 0,04368 \$ / 100 \$ d'évaluation pour l'entretien du réseau d'aqueduc), mouches noires (10,55 \$ par unité), service d'égouts (0,11115 \$ / 100 \$ d'évaluation), cueillette des ordures et collecte sélective (35,85 \$ par unité)

Développement économique

- Vitrine industrielle à développer
- Envisager la création d'un service municipal de mise en marché de la Vitrine Industrielle
- Le taux de la taxe d'affaires sera augmenté de 0,10 \$ en 2004

Loisirs et vie communautaire

- Maintien du remboursement de la taxe de non-résident
- Renouvellement du service de la bibliothèque Côme-Saint-Germain (100 000 \$ en 2003) ou mise en place d'une solution alternative
- Maintien du financement du soccer et du baseball à Saint-Nicéphore

Enjeux d'un OUI au regroupement

Administration municipale

- Réduction de la taxe foncière de 3 % par année jusqu'à l'atteinte de la parité avec le taux de Drummondville (environ 7 ans)
- Réduction de la représentation politique (2 élus plutôt que 7)

Ressources humaines

- Intégration de tous les employés syndiqués et des employés cadres dans la nouvelle Ville
- Harmonisation des conventions collectives

Sécurité publique

- Maintien des pompiers et de la caserne à Saint-Nicéphore
- Formation des pompiers par les formateurs de la nouvelle Ville
- Partage d'expertises et d'équipements (camion échelle)
- Garantie du maintien des travaux de brisage de glace

Environnement

- Droit de veto de l'ensemble de la population de Saint-Nicéphore dans le cas d'un projet d'implantation ou d'agrandissement du site d'enfouissement
- Partage des coûts pour la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles à compter de 2004

Hygiène du milieu

- Accès à l'eau potable **SANS LIMITE** (aucune nouvelle entente nécessaire)
- Tarifs fixes par unité pour le service d'eau (75 \$), le contrôle des mouches noires (12 \$), les services d'égout (90 \$), la cueillette des ordures et la collecte sélective (35,85 \$)

Développement économique

- Intégration de nos parcs industriels dans le plan de développement industriel de la nouvelle Ville de Drummondville
- Partenariat accru avec la SDED (Société de Développement Économique Drummond) et le Commissariat au commerce de Drummondville
- Augmentation graduelle de la taxe d'affaires de 0,10 \$ par année pendant 6 ans (de 0,28 \$ à 0,89 \$ du 100 \$ d'évaluation)

Loisirs et vie communautaire

- Abolition des procédures de remboursement de la taxe de non-résident pour l'ensemble des activités sportives et culturelles. **Les ADULTES auront désormais accès à toutes ces activités sans frais supplémentaires.**
- Maintien du service de la bibliothèque Côte-Saint-Germain
- Maintien de l'autonomie du soccer et du baseball à Saint-Nicéphore jusqu'à la conclusion d'une entente satisfaisante pour ces organismes avec le Drummondville Olympique

Enjeux du projet de regroupement

Chère concitoyenne,
Cher concitoyen,

Le geste que vous allez poser le 26 octobre prochain lors du référendum sur la fusion sera le plus important de l'histoire de notre communauté. Votre participation en grand nombre, je l'espère, sera une opportunité unique à saisir puisque la décision de fusionner ou pas vous revient en tant que citoyenne et citoyen.

Ces dernières semaines, vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres deux feuillets d'information sur le projet de regroupement municipal. Le premier traitait des grandes lignes du projet tandis que le second dévoilait des questions et réponses sur la fusion. Dans ce troisième feuillet d'information, vous aurez le loisir de prendre connaissance des enjeux de la fusion à Saint-Nicéphore. Ce feuillet complète donc le plan de communication des autorités municipales sur le projet de regroupement.

J'espère que l'ensemble des éléments soulevés à travers les feuillets d'information ont su répondre à vos questions. D'ici le 26 octobre prochain, vous pouvez me transmettre vos commentaires à Info@ville.st-nicephore.qc.ca ou par téléphone au 477-5144. Bon vote à tous les résidents de Saint-Nicéphore.

Denise Picotín
maire

Complément d'information sur la fusion

Remboursement de la surtaxe de non-résident en date du 30 septembre 2003

• Hockey	44 530 \$
• Natation	10 100 \$
• Patinage artistique	7 583 \$
• Patinage de vitesse	578 \$
• Tennis	2 400 \$
TOTAL	65,191 \$
• Bibliothèque	100 000 \$

Liste des 9 ententes Intermunicipales avec Drummondville

1. Cour municipale commune	
2. Service de transport adapté pour personnes handicapées	14 000 \$
3. Fourniture de l'eau potable	140 000 \$
4. Assainissement des eaux usées	39 000 \$
5. Contrôle des mouches noires	42 035 \$
6. Équipements supralocaux	
- Légendes fantastiques	1 612 \$
- Mondial des cultures	16 121 \$
- Activités du Centre culturel	37 712 \$
- Centre Roger-Lauzon	3 688 \$
- Parc Woodyatt	5 242 \$
- Terrain de l'exposition	1 488 \$
7. Collecteur égouts sanitaires Mercure	7 000 \$
8. Bibliothèque municipale	100 000 \$
9. Desserte d'un secteur de Drummondville par le surpresseur de Saint-Nicéphore	

Pour plus d'information, consultez notre site!
www.ville.st-nicephore.qc.ca